



RÈGLEMENT VENDÉE RAID O'SCORE 17 ET 18 JUIN 2017

ARTICLE 1 - ORGANISATION

L'association « Raid Aventure Pays de Vie » située au Poiré sur Vie organise le VENDEE RAID O'SCORE les 17 et 18 juin 2017 sur le département de la Vendée. La ville accueille l'organisation.

Pour des raisons météorologiques ou de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier l'itinéraire du parcours ou de supprimer certaines sections.

En cas de force majeure, l'association « Raid Aventure Pays de Vie » se réserve le droit d'annuler totalement l'épreuve. En cas d'annulation avant le 03 Juin 2017 inclus, les chèques seront renvoyés au capitaine ; au delà de cette date, 50% du prix d'inscription sera restitué.

ARTICLE 2 : GÉNÉRALITÉS

Chaque concurrent déclare participer au Vendée Raid O'Score 2017, se déroulant les 17 et 18 juin 2017, en pleine connaissance des risques que le déroulement de cette épreuve peut engendrer.

Tout concurrent s'engage sous sa seule responsabilité, il est seul juge de l'opportunité de prendre le départ ou de poursuivre l'épreuve.

Il est obligatoire de savoir nager pour participer au Vendée Raid O'Score 2017. Par le fait de s'inscrire, le candidat atteste savoir nager 200 mètres en eau vive.

Chaque concurrent s'engage à respecter le règlement.

En aucun cas, l'organisation ne sera tenue pour responsable des pertes, vols ou dégradations des biens personnels des concurrents, même déposés dans ses locaux.

ARTICLE 3 - ASSURANCE

Conformément à la législation en vigueur, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, vis à vis des bénévoles, des membres de l'organisation et de tous les participants au raid.

Chaque concurrent certifie être couvert par une assurance responsabilité civile individuelle couvrant sa participation à un raid nature, et renonce à tout recours contre l'organisation en cas de perte, vol, et pour tout accident pouvant lui survenir avant, pendant, et après cette épreuve.

ARTICLE 4 : MÉDICAL

L'organisation refusera le départ à tout concurrent qui n'aura pas fourni de certificat médical original datant de moins de un an de non contre indication à la pratique du Raid nature multisports en compétition (ce certificat sera rendu sur demande à l'issue du raid) ou une licence FFTRI en cours de validité.

Le jury peut décider, sur avis médical, de mettre un compétiteur hors course.

Chaque concurrent autorise toute personne qualifiée à appliquer, en cas de besoin, le traitement qui s'imposerait sur le plan médical ou chirurgical.

ARTICLE 5 : SÉCURITÉ

Le non-respect des règles de sécurité ci-dessous entraînera automatiquement la disqualification des équipes impliquées :

- Les équipes doivent suivre obligatoirement les consignes définies par l'organisation. Les équipes ne sont pas prioritaires sur les autres usagers de la route. Elles doivent respecter scrupuleusement le **CODE DE LA ROUTE** et notamment emprunter la partie droite de la chaussée, respecter les panneaux, les directives des personnels de l'organisation.
- Des signaleurs seront présents aux intersections dangereuses ; les coureurs devront aborder ces zones à risque avec le maximum de prudence et se conformer aux injonctions des signaleurs.
- Pour la progression de nuit, les concurrents doivent obligatoirement être équipés de **gilets réfléchissants et d'éclairage (VTT + Frontale)**, sous peine d'être disqualifiés.
- Les équipes devront porter en permanence, et de manière très visible les dossards devant, le **tee-shirt de l'épreuve** et plaques VTT fournis par l'organisation.
- Le port du casque est obligatoire pour les deux concurrents sur le parcours VTT, Run & Bike et Canoë.
- La possession d'un téléphone portable est obligatoire, Le numéro doit être communiqué à l'organisation au moment du retrait des dossards. Des numéros d'appel d'urgence seront communiqués aux concurrents sur l'ensemble des cartes fournies.
- Tout accident ou abandon doit être signalé dans les plus brefs délais, par téléphone ou sur le point de contrôle le plus proche.

En cas de force majeure, une équipe peut être autorisée à continuer incomplète, en accord avec l'organisation. Celle-ci sera hors classement.

ARTICLE 6 : DROITS D'IMAGE

Les participants s'engagent à accepter, sans condition, les prises de vues et de son, ainsi que l'exploitation de ces documents à titre informatif ou publicitaire.

De part le fait de s'inscrire, les concurrents "autorise expressément les organisateurs du VENDEE RAID O'SCORE ainsi que leurs ayant droit tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à l'épreuve, sur tous supports y compris les documents promotionnels et publicitaires."

ARTICLE 7 : RESPECTS DES CONSIGNES / ATELIERS ET NATURE

Dans chaque atelier, les concurrents devront observer les règles de sécurité, d'équipement et de bon voisinage qui seront rappelées par l'encadrement.

Les participants s'engagent à respecter le cadre naturel ainsi que les autres usagers des lieux traversés, à ne pas couper au travers des zones cultivées ou marquées interdites sur les cartes, ne pas abîmer les clôtures et à ne jeter aucun déchet ou papier (des poubelles seront mises à disposition à chaque changement d'épreuve).

En cas de non respect de ces règles, l'équipe sera pénalisée, voire disqualifiée.

ARTICLE 8 – LES EQUIPES

Les équipes (masculines, féminines, mixtes) sont composées de 2 concurrents. Assistance non autorisée.

Cette épreuve est **ouverte à 100 équipes**. Les inscriptions seront closes dès que ce quota sera atteint. Les participants seront âgés de 18 ans au minimum, le jour de l'épreuve.

Une liste d'attente de 20 équipes sera mise en place afin de pallier les éventuelles défaillances des équipes inscrites.

ARTICLE 9 – LES ENGAGEMENTS

L'organisation se réserve le droit de refuser un nom d'équipe qui serait déplacé au regard de l'esprit véhiculé par le raid nature.

L'engagement donne droit à la participation du raid + 3 repas (samedi soir repas sur le bivouac, petit déjeuner dimanche matin et dimanche midi repas de clôture) + ravitaillement en course + lot.

L'inscription est de 75 € par équipier jusqu'au 1^{er} Mai 2017. A partir du 1^{er} mai inclus, elle sera majorée de 10 € par équipier. Les inscriptions seront clôturées dès que le nombre maximum d'équipes inscrites + liste d'attente sera atteint ou au plus tard le 8 juin 2017. **Aucune inscription ne sera prise le jour de l'épreuve.**

En cas de désistement d'une équipe après le 1^{er} mai 2017, l'organisation remboursera intégralement l'équipe qui se désistera, dans le seul et unique cas d'un remplacement possible par une autre équipe. Dans le cas contraire, l'organisation considérera comme validé l'inscription et les frais d'inscription comme acquis à l'association organisatrice.

En cas de perte d'une puce électronique, l'équipier devra verser la somme de 60 euros.

ENVOI DE L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS EN LIGNE :

- Les deux certificats médicaux de non contre-indication à la pratique de raid multisports en compétition datant de moins d'un an à la date de l'épreuve ou une licence de la FFTri.
- Le règlement s'effectuera en ligne lors de l'inscription.

ARTICLE 10 : PRINCIPES ET CLASSEMENTS

PRINCIPE GENERAL DU VENDÉE RAID O'SCORE

Le classement du raid se fera au score pour un temps imposé par l'organisation. Il n'y a qu'une formule pour tous (*experts, aguerris, sportifs réguliers, débutants...*)

Le parcours comporte un certain nombre de points de contrôle représentés par des balises qui doivent être passées obligatoirement par les deux équipiers (double pointage au moyen des deux doigts électroniques).

L'ensemble des poinçons validés (balises) ayant la même valeur (1 point), le classement correspondra à l'équipe **ayant validé le plus de balises / poinçons au cumul des 2 doigts** sur son circuit. **NOTA : Les balises de transitions (départ/arrivée) entre les différentes sections ne sont pas comptabilisées dans ce total.** Le temps ne servira qu'à départager les ex-æquo en termes de score.

Pour info et afin de permettre un classement du raid au Score :

- Les équipes de tête devraient parvenir à boucler entre 85 % et 95 % des circuits et cartes proposées – 250 km.
- Les équipes de fin de classement devraient parvenir à boucler entre 35 % et 50 % des circuits et cartes proposées – 120 km.

PARCOURS

Le raid s'organise sur 2 sections. A l'intérieur de ces **2 sections**, de **multiples spéciales** seront proposées par l'organisation et feront appel aux modes de progressions traditionnelles des raids multisports (VTT, Course à Pied, Bike and Run et Canoë), le tout en milieu naturel.

SECTION 1 - SAMEDI => 15 Spéciales

=> Départ 13h00 – Arrivée glissante comprise entre 21h00 et 22h00 au plus tard.

Porte horaire limite d'arrivée de section 1 => 22h00 => 1 balise par minute(s) entamée(s) de dépassement.

SECTION 2 - DIMANCHE => 15 Spéciales

=> Départ Glissant entre 2h00 et 3h00 au plus tard départ chrono.

Arrivée Porte horaire => 12h00 => 1 balise par minute(s) entamée(s) de dépassement.

NOUVEAUTE 2017 : Entre les 2 sections du samedi et du dimanche une durée de neutralisation minimale de 5h00 glissante sera obligatoire pour l'ensemble des équipes. Le Chronomètre officiel déterminera le temps de pause de chaque équipe. Les équipes le souhaitant pourront utiliser les portes glissantes pour augmenter leur temps de pause jusqu'à 6h00.

Tout temps de neutralisation inférieur à ces 5h00 minimale entrainera 2 balises par minute entamée(s) de dépassement.

RAID BOOK

Le détail des spéciales, enchainements, modes de progression, kilométrages, nombre de balises, portes horaires, ravitaillement, etc... seront communiquées par e-mail aux équipes inscrites 4 jours avant le départ de la course à travers un Raid Book. **Attention : chaque équipe devra imprimer et emporter ce Raid Book le jour de la course car celui-ci ne sera pas remis avec les dossards !**

Ce Raid Book devra être présenté au retrait des dossards et conserver durant l'ensemble de l'épreuve.

Ce Raid Book contiendra en complément du détail des spéciales un timing « pense bête » indiquant les durées à consacrer à chaque épreuve ainsi qu'une indication sur les horaires de fin sur chaque spéciale. Ces durées et horaires sont données a titre indicatif et permettront à toutes les équipes d'arriver dans les temps.

Ce timing ne constitue pas une règle et chaque équipe peut l'adapter en fonction de ces points forts ou points faibles (VTT, CO, etc...) ou de sa stratégie de course (exemple : faire toute une CO puis en shunter totalement une autre après).

ARTICLE 11 – FONDAMENTAUX DU RAIDS

Sur les épreuves où la séparation n'est pas autorisée, l'équipe doit rester soudée et solidaire pendant toute la durée de l'épreuve. En cas de séparation, seul le temps du dernier sera pris en considération.

Les changements d'équipiers en cours d'épreuve ne sont pas permis.

Le recours à toute aide extérieure enfreignant l'esprit de loyauté qui doit animer ce genre de manifestation (transport en voiture, repérage par des tierces personnes, talkies-walkies...) au même titre que le non respect des consignes de sécurité, entraîneront la pénalisation, voire la disqualification de l'équipe.

En cas de litige, le Jury composé du Directeur de Course, d'un membre de l'organisation et d'un compétiteur tiré au sort rendra une décision après consultation des différentes parties, décision qui devra être appliquée sans discussion.

ARTICLE 12 - CHRONOMETRAGE ET CLASSEMENT

Le chronométrage se fera par un système de puces électroniques « Chronoraid ». La puce sera prêtée à chaque équipier lors de la remise.

En cas de perte d'une puce électronique, l'équipier devra verser la somme de 60 euros
--

CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

L'organisation récompensera le Classement Général les catégories suivantes :

- Classement Général Hommes : 1^{er}, 2^{ème} 3^{ème}
- Classement Général Mixtes : 1^{er}, 2^{ème} 3^{ème}
- Classement Général Femmes : 1^{er}, 2^{ème} 3^{ème}

L'organisation récompensera en plus du classement ci-dessus les meilleures équipes sur certaines spéciales sponsorisées marquantes de l'épreuve. Ces spéciales seront mises en évidence sur le raid book. Il n'y aura pas de cumul de lots

ARTICLE 13 : LOGISTIQUE ÉQUIPES

GESTION DES TEMPS DE COURSE

Chaque équipe gère sa nourriture, sa boisson, sa progression et ses temps de repos de façon autonome, en tenant compte des heures limites d'arrivée à l'issue de chacune des 2 sections. Des points de ravitaillement seront mis en place par l'organisation ; ils seront indiqués sur le Raid Book concurrent qui sera diffusé à toutes les équipes 4 jours avant le départ.

LOGISTIQUE BIVOUAC

L'organisation a prévu la réalisation d'un bivouac décentralisé par rapport au site de départ et d'arrivée du raid. Celui-ci se déroulera dans un espace couvert pour l'ensemble des concurrents et des vestiaires avec douches pour tous seront mis à disposition.

Le bivouac est obligatoire sur des emplacements de couchage matérialisés et numérotés dans la salle prévu à cet effet (revêtement « dur » à l'intérieur de la salle).

Toutefois une logistique devra être mise en place afin que les concurrents retrouvent un minimum de leurs équipements sportifs et matériels sur le bivouac.

Ainsi l'organisation transportera pour chaque concurrent 1 sac de sports (dimension maximum 40 x 40 x 75 cm) entre le site de départ et le site d'arrivée. Idem le lendemain entre le bivouac et l'arrivée. Ce sac devra être fermé et avoir l'autocollant fourni par l'organisation lors du dépôt au véhicule de transfert.

Le dépôt au véhicule de transfert se fera au plus tôt dès retrait de vos dossards et au plus tard à 11h00. Il en sera de même pour vos vélos de courses.

Un RDV de l'ensemble des concurrents en tenue et prêts au départ est fixé au retrait des dossards à 11h30 pour un transfert en bus vers le site de départ.

Un ajustement des horaires sera peut-être fait après la finalisation de nos repérages et tests.

Les sacs pourront contenir l'ensemble des éléments qu'il semble nécessaire aux yeux du concurrent pour le bivouac (*affaires de rechange, duvets, mousse ou matelas de sols pour dormir, nécessaires de réparation, nécessaires de toilettes, alimentation si besoin de compléments - voir ci-dessous -, etc...*)

ALIMENTATION SUR LE SITE DU BIVOUAC

L'organisation fournira 2 repas sur le bivouac à l'ensemble des concurrents. Le détail des repas est mentionné ci-dessous. Si des concurrents ressentent le besoin de disposer de compléments alimentaires, ils leur appartient de prévoir dans leurs sacs bivouac ce complément.

ACCOMPAGNATEURS

Le raid est en semi-autonomie. Aucune assistance n'est autorisée.

Toutefois, si des accompagnateurs souhaitent suivre les concurrents tout au long du raid, un programme sera distribué à la remise des dossards permettant à ceux-ci de suivre sur quelques points de contrôle (pas tous) le passage des équipes. Tout ravitaillement sauvage ou assistance technique sera sanctionné immédiatement par le retrait de 10 points.

Il n'est pas prévu d'emplacement ou de repas sur le bivouac pour d'éventuels accompagnants. Ceux-ci devront prévoir leurs repas (possibilité de manger avec les équipes) et leurs sites d'hébergement (camping-car, voiture, hôtel, clair de lune, etc...)

Il en est de même pour la partie hors course : toute aide matérielle non incluse aux sacs de bivouac (type lit de camp ou autres) sera sanctionné immédiatement par le retrait de 10 points.

ARTICLE 14 : REPAS DE CLOTURE

L'organisation offrira aux équipes un repas de clôture à l'arrivée du Vendée Raid O'Score. Celui-ci sera servi à partir de 12h30. La remise des prix se fera durant le repas à partir de 13h30.

L'inscription au raid via le site en ligne atteste que chaque concurrent a lu et s'engage à respecter ce règlement